

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 295

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'utopie près du Rond-point de la Jonction

Un vieil immeuble rénové dans un quartier populaire va-t-il redonner de l'oxygène à la génération marquée par Mai 68 ?

A Genève comme ailleurs, la recherche d'un lieu autonome est une des constantes de l'action des groupes qui aspirent à une vie différente.

Mais, du Centre autonome au Prieuré, en passant par la Maison des jeunes, aucune tentative n'avait, jusqu'aujourd'hui, abouti. Ainsi, faute de « zone libérée », condition quasi nécessaire à la réalisation de tout projet de cette espèce, toute une partie de la génération concernée était menacée de scepticisme, quand ce n'est pas de désespoir.

Point de départ : quatre animateurs de jeunesse, proches de l'Eglise protestante, apprennent qu'un vieil immeuble du quartier de la Jonction est disponible. Tout est mis en œuvre pour qu'il puisse être « investi ».

Les problèmes matériels s'imposent naturellement en première ligne : on trouve un mécène qui, après avoir acheté l'immeuble, le remet en location. Les animateurs sont preneurs, mais décident de ne pas rester entre eux : on fait appel aux groupes, aux individus attirés par des entreprises à la fois communautaires et autonomes. Le fait de disposer de l'immeuble permet de passer par-dessus des divergences idéologiques.

En novembre 1973, le CRAC (centre régional de recherche et d'action communautaire) est créé.

Ce ne serait pas, dans l'esprit des créateurs, une auberge espagnole : à côté des activités particulières, il faudrait susciter un esprit commun, fait

de ce que chaque projet contiendrait d'autonomie et de liberté.

Petit à petit, le CRAC prend corps, sous l'impulsion de groupes déjà réunis autour d'actions engagées, de projets avancés, et de militants qui, à côté de leur activité professionnelle, souhaitent mener une action différente, autonome et communautaire.

L'une des arcades du rez-de-chaussée accueillera un bistrot pour lequel un groupe d'apprentis et de jeunes travailleurs cherchaient un local depuis un certain temps.

Sous l'autre arcade s'installera un magasin, géré par trois groupes soucieux de rompre avec les circuits commerciaux existants : la communauté des maraîchers des Conches qui, depuis une année, a mis en culture cinq hectares dans une boucle de l'Arve; les « magasins du monde », préoccupés par l'injustice inhérente aux liens économiques entre pays du tiers monde et pays industrialisés; et des artisans.

Trois activités se partageront le premier étage : un centre de formation où, dans des domaines aussi divers que l'économie, la psychologie, l'écologie, l'expression, des « formateurs » envisagent

de travailler dans un esprit différent de leur vie professionnelle, et de créer un nouveau type de rencontre avec des usagers, appelés à prendre en charge leur propre formation. Même projet pour un centre d'information et de documentation, ainsi que pour une permanence d'accueil (ouverte tous les jours entre 17 et 24 heures) avec la collaboration de juristes, de médecins, de psychologues et d'animateurs.

Et, couronnant le tout, quatre sièges d'habitation, destinés à des apprentis, des jeunes travailleurs, des collégiens, des étudiants, désirant réaliser un projet communautaire.

L'atout majeur que constitue la libre disposition de l'immeuble, le CRAC a dû le mériter. La remise en état des lieux s'est faite plus longue et plus coûteuse qu'on ne l'avait envisagé et il a fallu plusieurs fois renvoyer la date d'ouverture. La volonté d'être en « règle » avec l'ordre légal, volonté indispensable pour ne pas mettre inutilement en péril un projet ambitieux et délicat, n'a pas simplifié la tâche des organisateurs (pour les administrations publiques, où trouver une place, dans le dédale des règlements, pour un immeuble communautaire, entre la rubrique « hôtels » et la

Un point de repère: Infor-Jeunes Bruxelles, fondé en 1965

Au moment où s'ouvre à Genève un centre de recherche et d'action communautaire, il peut être intéressant de jeter un regard interrogateur sur une autre expérience du même genre tentée en Belgique. Les services d'Infor-Jeunes s'inscrivent intentionnellement dans un contexte pluridisciplinaire et polyvalent. « Le jeune qui vient au centre, pour une raison bien précise, prend immédiatement connaissance des autres services que peut lui rendre cet organisme » (loisirs, hébergement, job, études, vacances,

documentation, problèmes juridiques, Infor-Drogues, Free Clinic). La personne qui entre dans le centre avec une idée bien précise ressort parfois avec une information tout autre que celle qu'elle s'attendait à y recevoir. Il y a véritablement information.

Un adolescent en fugue pourra s'adresser au centre et y trouver dans l'immédiat un service d'hébergement pour quelques jours uniquement, et de préférence dans une famille d'accueil. Pendant ce temps, il revient au centre pour démêler son problème. Mais le contact peut très bien se maintenir par la suite sur une tout autre base, dans le cadre de l'organisation de ses loisirs par exemple ou avec l'équipe médicale.

rubrique « immeubles locatifs » ?). Mais dans ces difficultés, on découvre un des traits spécifiques de l'entreprise, qui caractérise même celle-ci par rapport à d'autres projets communautaires : l'utopie s'appuie là sur une volonté d'efficacité et un réalisme délibéré jusque dans les moindres détails. C'est ainsi qu'un poste de secrétaire coordonnateur à temps partiel a été créé et confié à l'ancien tuteur général du canton de Vaud, Michel Glardon et à sa femme.

Il reste, bien sûr, que des problèmes n'ont pas encore trouvé de solution : tout d'abord, celui des liens entre les activités du rez-de-chaussée, du premier et les communautés d'habitants. Tout aussi grave est le problème financier : pour ouvrir à fin décembre 1974, le CRAC a besoin de cent soixante mille francs pour l'aménagement de l'immeuble et le fonctionnement de la première année. L'objectif financier est à la hauteur du projet, peut-être le plus important et le plus prometteur pour la vie sociale du canton de Genève depuis mai 1968 (CCP 12-147 95, CRAC, 7, boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève).

L'organisation interne, bien que souple et démocratique, repose toutefois sur une définition claire des compétences de chacun. Le Centre n'a pas hésité par exemple à se doter d'un conseil d'administration et d'un directeur, deux vocables qui font aujourd'hui frémir certains.

Infor-Jeunes a également pour mission de « promouvoir une meilleure connaissance des activités et des préoccupations des jeunes par toutes les personnes et instances concernées ». Infor-Jeunes souhaite par conséquent être le reflet, pour les organismes et collectivités qui l'entourent, d'une action de pionnier dans son secteur.

COURRIER

Dans quelle huile «conserver» à Lausanne un Conservatoire?

Engourdi rue Beau-Séjour, le Conservatoire de Lausanne a-t-il encore une raison d'être et un rôle à jouer ou, au contraire, se contente-t-il d'être purement et simplement une modeste école de musique ?

Nous savons que l'Institution et son édifice pré-servent un certain aspect d'industrie privée et que, malgré les subventions de l'Etat et de la Commune, son Conseil est « justement » et officiellement partagé entre les intérêts privés et ceux de la chose publique.

Nous savons aussi qu'il avait été question, jadis, de loger ledit Conservatoire dans un cadre moins auguste et de lui réserver le Casino de Montbenon.

Buache, dont la Cinémathèque méritait mieux que la « diaspora » à laquelle on l'avait condamnée, a su jouer des coudes, et c'est à l'Office qu'il dirige que revient le Casino en question, en partie tout au moins.

Tant mieux !

Quant au Conservatoire (avez-vous déjà vu sa « grande salle » ? Non ? Dommage !), on pense construire un immeuble neuf qui serait destiné à l'accueillir.

Où ?

Peut-être là où Ignace Paderewski avait songé à voir s'édifier la « Salle de musique » en faveur de laquelle, lors de son départ pour les USA, en 1940, il fit un legs substantiel.

Au fait, où est le legs du génial pianiste polonais ? A-t-il fait des petits ? Ce serait une question à résoudre...

Laissons là pour l'instant de côté et revenons à « notre » Conservatoire.

Nous parlions plus haut d'Ecole de musique. Une discrète enquête conduite auprès de plusieurs élèves et de membres du corps enseignant nous amène à douter que l'actuelle direction, mise en place voici deux ou trois ans, crée un développement du Conservatoire qui lui convienne, en

élargisse l'audience et « fasse » de vrais musiciens. Signant ordres et ukases, agissant de la coulisse et de la coulisse interprétant son rôle, la direction en question se contente d'administrer. Non de promouvoir.

Elle souhaite, bien sûr, accueillir des « musiciens » en puissance dans « sa » maison mais regrette sans doute de n'avoir pas encore trouvé l'uniforme qui leur convienne...

Au pas... de décharge où celle-ci se hâte, on se dirige à larges foulées vers la mise sur pied d'une classe de majorettes.

Ce qui enrichit nos cortèges locaux de minois fleuris défilant aux flonflons d'une fanfare.

Avec la Direction à sa tête.

Des « musiciens », il nous en faut. Des vrais. Pas des « minettes » et des « minets » aptes à charmer le « cercle de famille »... lorsque l'enfant paraît — (voir Hugo) —, mais de renforcer sans cesse les rangs de l'OSR et de l'OCL.

Quant aux professeurs, il y en a. D'excellents. De ceux qui font leur métier sans intriguer. D'autres qui le font selon les audaces du vent. Des « qui sont dans la ligne de la Maison ». D'autres, plus marginaux, qui n'aiment pas beaucoup les sillons parallèles...

En faisant un décompte exact des « modestes » possibilités de la Maison, on pourrait, à tout prendre, créer rue Beau-Séjour, un centre vital, non un immeuble « conservé » au sens où l'entendent Larousse et Littré.

Seulement, il faudrait un « promoteur ». Pas un « promu ».

Un promoteur qui soit conscient que le but de sa maison n'est ni de lui conserver son nonchaloir ni de se prendre pour Machiavel ou Frédéric de Prusse mais, qui sait ?, d'envoyer chaque année trois ou quatre « sujets » — tenez : au Concours d'exécution musicale de Genève....

Sans fanfare, bien entendu !

Richard-Edouard Bernard